

La mare du collège labellisée « Refuge grenouilles »

La mare pédagogique du collège quimpérois La Tourelle a obtenu, mercredi, le label *Refuge grenouilles* décerné par Eau & Rivières de Bretagne. L'association vise la préservation d'espèces d'amphibiens en danger.



Yoann et Nathan, deux des élèves de 6e C, tiennent la plaque du label Refuge grenouilles décerné par Eau & Rivières, à la mare pédagogique du collège La Tourelle.

Fougère arborescente, roseaux, massettes, sagittaires, iris d'eau et de terre, carex, bourgeons à fleur d'eau et perspective de nénuphars, grenouilles, larves de libellules... La mare pédagogique du collège La Tourelle se révèle un petit écosystème. Un formidable support pédagogique en même temps qu'un lieu privilégié d'observation d'espèces végétales et animales.

À tel point que l'association Eau & Rivières de Bretagne, qui avait accompagné la création de cette mare en 2009 dans le cadre de l'Agenda XXI, lui a remis, ce mercredi, le label *Refuge grenouilles* et plus généralement à amphibiens. « C'est le sixième établissement labellisé en Bretagne, sachant que trois d'entre eux sont des centres de formation pour adultes. Au total, cinquante mares privées et publiques ont le label pour le moment », indique Anouck Bonjean, éducatrice à l'environnement à Eau & Rivières.

Un observatoire régional en vue

« C'est une goutte d'eau, il faut faire mieux pour protéger les espèces d'amphibiens. Mon ambition, c'est de mettre les propriétaires de mares en réseau, de créer des passages de refuge en refuge. En tout cas, les données

qui vont nous être remontées vont alimenter un observatoire régional des amphibiens que nous sommes en train de créer avec Bretagne Vivante et VivArmor Nature », signifie Anouck Bonjean.

Les collégiens de 6^e C et leur professeur de sciences de la vie et de la terre vont ainsi, chaque trimestre, envoyer des fiches d'information, fruits de leurs explorations et découvertes, à l'association naturaliste. Ces collégiens-là étudient dans une classe à thème « Patrimoine végétal-biodiversité ». « La mare, la biodiversité que l'on y trouve, son environnement immédiat, le peuplement végétal et animal au fil des saisons, l'identification des espèces, l'action de l'homme sur l'environnement, le lien entre les végétaux et les hommes depuis l'époque médiévale figurent au cœur de notre sujet », décrit l'enseignante.

« En réalité, tout mon cours de sixième est bâti autour de cette mare. Nous irons aussi au jardin médiéval de Quimper et au conservatoire botanique de Brest », éclaire Muriel Lavigne. « C'est bien mieux qu'un aquarium en effet », émet Anouck Bonjean, qui a pris le soin de détailler aux élèves les dix règles requises pour que la mare obtienne le label Refuge grenouilles. Parmi celles-ci, l'impérieuse nécessité de ne pas déplacer les espèces, de ne pas introduire de plantes invasives, ni de poissons, ni de pesticides, de favoriser l'accès des animaux à la mare par l'aménagement de ses berges, de laisser plus de 50 % de la végétation aquatique chaque année, etc.

41 % des espèces d'amphibiens en danger

Collégiens et enseignante ont également répondu à un autre critère : ils ont placé des pierres, des branchages, des pots de terre aux alentours immédiats du point d'eau, telles des zones de vie et d'hibernation pour les grenouilles, crapauds, salamandres... Ils envisagent, par ailleurs, des coins potagers et à fleurs dans des bacs en bois recyclé installés en regard de la mare.

Bref, ils apportent leur pierre à l'ambition d'Eau & Rivières d'enrayer le déclin d'espèces en danger. Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature, environ 41 % des espèces d'amphibiens sont menacées d'extinction dans le monde.

© Le Télégramme <https://www.letelegramme.fr/finistere/quimper/quimper-la-mare-du-college-labellisee-refuge-grenouilles-07-11-2018-12127327.php#iobVHsolvVA7qVdw.99>